

« Nouveaux programmes » : une étape supplémentaire sur la voie de l'explosion du cadre national de l'école et des statuts.

Communiqué du 25/09/2015

Le 18 Septembre, le lendemain de la grève nationale pour l'abrogation de la réforme du collège, N. Vallaud Belkacem annonçait la publication du projet de programmes pour les cycles 2, 3 et 4.

La ministre peut bien amuser la galerie en ordonnant « *dictée et calcul mental tous les jours* », inutile de chercher dans les nouveaux programmes des motivations pédagogiques.

Un ennemi : les programmes, les horaires et les diplômes nationaux.

Les nouveaux programmes 2016 annoncent la couleur : « *ils ne sont plus la simple juxtaposition de programmes disciplinaires annuels imposant aux professeurs les contenus, les démarches, les méthodes et les progressions visant un élève abstrait* ».

Des programmes identiques sur tout le territoire, le même pour tous les élèves : c'est ce qu'il faut détruire.

La notion même de programme, les connaissances disciplinaires, sont, dans la logique du socle commun, tout simplement dévalorisées. Place aux compétences, vagues, informes. Le travail des enseignants doit d'ailleurs « *être plus attentif aux acquis des élèves qu'à leurs seuls résultats chiffrés ou à la réalisation d'un programme annuel pris à la lettre* ». Les « acquis » des élèves sans rapport avec des notes, avec un programme disciplinaire précis ? Autant dire qu'enseigner, instruire ne sont plus vraiment l'objectif.

L'objectif : adapter les programmes à une école des « territoires ».

Plus de programmes annuels mais des enseignements organisés par cycle de 3 ans dans le cadre d'un projet défini au niveau local. Les programmes du second degré insistent : « *le choix de mise en œuvre de ce programme de cycle est celui de l'équipe pédagogique en fonction de son projet disciplinaire dans l'établissement* ». Dans le premier degré, le cadre local est tout trouvé : c'est celui du PEdT et du projet d'école, en parfaite conformité avec la loi de refondation de l'école.

Les programmes, les progressions, les évaluations des élèves : tout devrait être décidé, décliné localement, variant donc d'une commune à l'autre, d'un établissement à l'autre.

Des projets locaux en lieu et place des programmes nationaux : c'est, à terme, la remise en cause de l'existence même des diplômes nationaux.

Mise en cause du statut pour tous les enseignants du premier comme du second degré.

« *Les nouveaux programmes appellent à un travail d'élaboration collective des progressions, des évaluations, des sujets d'étude* ».

On a compris : la liberté pédagogique devrait laisser la place au travail en équipe obligatoire, sous la tutelle des conseils de cycle et conseils école collège chargés d' « *assurer l'harmonisation pédagogique au sein du secteur géographique concerné* ».

Expression concentrée de cette remise en cause du statut : le cycle 3, c'est-à-dire « CM – 6° », donc « à cheval » sur premier et second degré, qui permet d'ouvrir la voie aux services partagés école – collège.

Travail en équipe, élaboration collective des progressions, des évaluations, des sujets d'étude, conseils de cycle, école collège... : c'est la réunionnite à tous les étages, l'explosion de la charge de travail.

Des règles locales à la place du cadre national, des enseignements variables d'un territoire à l'autre, pour la FNEC FP FO, c'est non. Ces nouveaux programmes sont tout aussi inacceptables que la précédente version présentée en avril dernier et qui avait à l'époque créé la polémique. Ils sont l'expression sur le terrain des programmes scolaires de la loi de refondation de l'école dont découlent les rythmes scolaires, le décret Hamon, la réforme du collège. Ils sont un concentré de ce que les personnels refusent.

Pour FO, les programmes, les horaires, les diplômes, le statut, donc l'école, doivent rester nationaux !

C'est ce que les enseignants ont dit par la grève le 17 septembre dernier en exigeant l'abrogation de la réforme du collège. L'intersyndicale du second degré appelle à une manifestation nationale le 10 septembre prochain pour l'abrogation de la réforme du collège.

La FNEC FP FO appelle les personnels de toutes les catégories à participer massivement à cette manifestation nationale pour faire reculer la ministre, pour l'obliger à céder à la revendication.